

majorité simple, absolue et qualifiée

Par jeeecy, le 16/03/2004 à 23:01

Bonsoir

quelle est la différence entre ces différentes majorités car je ne vois pas très bien celles-ci

a priori la majo simple et celle absolue signifie 50% des voix plus une
celle qualifiée est de 2/3 des voix

mais bon je ne suis pas sûr topic not found or type unknown

donc voila j'espère que vous pourrez éclairer ma lanterne
merci
Jeeecy

Par Yann, le 17/03/2004 à 07:29

Selon moi:

La majorité simple c'est dans les cas où il y plusieurs choix on celui qui a le plus de voix a la majorité simple.

La majorité absolue c'est 50% des voix plus une

La majorité qualifiée c'est variable, c'est une majorité fixée à l'avance, en effet le plus souvent c'est 2/3 des voix, mais ça peut changer selon l'institution concernée.

Par LacunA, le 17/03/2004 à 09:53

selon moi:

- la majorité absolue: toutes les voies sont requises
- la majorité simple: 50 voies + une
- la majorité qualifiée je ne sais pas!

mais pour les 2 premières j'en suis quasi sûre!

Par Yann, le 17/03/2004 à 18:17

Je suis pas d'accord avec LacunA, ma solution me paraît plus juste, la majorité simple c'est le fait d'avoir plus de voix que les autres candidats, la qualifiée c'est variable selon le domaine concerné et l'absolu c'est 50%+ 1. :oops:

Je suis à peu près certain de ma réponse. Image not found or type unknown

Par **jeeeey**, le 17/03/2004 à 19:39

:lol:

il faut vous mettre d'accord Image not found or type unknown

:wink:

d'où l'intérêt de ce topic Image not found or type unknown

ce qui est sur c'est que la majorité absolue ce ne sont pas toutes les voix car cela s'appelle l'unanimité

pour le reste je pense que Yann a la bonne solution mais je voudrais une confirmation mais reste toujours le problème de cette majorité absolue

ce qui est certain majorité simple = 50% + 1 voix

Par **Olivier**, le 17/03/2004 à 19:42

Majorité qualifiée à mon sens c'est comme majorité absolue (puisque le conseil des ministres de l'Ue vote à la majorité qualifiée, et qu'il me semble qu'en fait c'est 50% + 1 voix)

Celà dit je peux me tromper !

Par **LacunA**, le 17/03/2004 à 21:34

c'est rageant de se poser autant de questions alors que c'est le truc de base qu'on nous .oops. .oops.

apprend en droit constit en 1ere année Image not found or type unknown

[size=150:r3u2fok9]HONTE SUR NOUS[/size:r3u2fok9]

Par **Vincent**, le 17/03/2004 à 21:37

:arrow:

Image not found or type unknown
majorité simple: 50% tout juste => cf le décalage des majorités sous la IVème République quant à la question de confiance

:arrow:

Image not found or type unknown
majorité absolue : 50% + une voix

:arrow:

Image not found or type unknown
majorité qualifiée : en général 2/3 mais ça peut varier...

[b:2bu37l9p][size=150:2bu37l9p]TU AS RAISON LACUNA!!![/size:2bu37l9p][/b:2bu37l9p]

Par **jeeeey**, le 17/03/2004 à 22:41

[quote="Vincent":2l4lv412]:arrow: majorité simple: 50% tout juste => cf le décalage des majorités sous la IVème République quant à la question de confiance[/quote:2l4lv412]
ce n'est pas possible puisque à 50% tout juste on n'a pas la majorité justement....

Par **Vincent**, le 18/03/2004 à 00:05

:wink:

et bien si...tu paries quoi: un déjeuner à la bella? Image not found or type unknown

Par **Olivier**, le 18/03/2004 à 01:50

Je peux participer aussi au pari ? Je vote JC, à 50% tu n'as pas la majorité, donc comment veux tu qu'elle soit absolue ?

Sinon au fait tant que j'y pense et avec un peu de retard, bonne st Patrick à tous les utilisateurs du forum !

[Màj Olivier jeudi 18/03 9:10] Vincent, tu peux inviter Jeeeey au resto. J'ai la réponse.

D'après le lexique des termes juridiques Dalloz, 13e Edition, page 350 :

Majorité absolue = plus de la moitié des voix (50% +1)

Majorité relative = plus de voix qu'un autre participant au scrutin

Majorité qualifiée = Majorité exigeant des conditions plus difficiles à réunir que la majorité

absolue, en général 2/3

Par Yann, le 18/03/2004 à 18:34

:P :P :P :P :P :P :P :P :P :P

Image not found type unknown
:lol: :lol: :lol: :lol: :lol: :lol: :lol: :lol:

Image not found type unknown
:)) :)) :)) :)) :)) :)) :)) :)) :))

Image not found type unknown
:))

Image not found or type unknown

:: :: :: ::

[b:3prjnsmb] J'avais raison depuis le début[/b:3prjnsmb]

:: ::

Image not found type unknown

:wink:

Et en plus du coup moi j'ai pas honte! Image not found or type unknown

Du coup je suis aussi invité au restau????
.wink: .wink:

Image not found type unknown

Par Vincent, le 18/03/2004 à 18:49

:cry: :cry: :cry:

Image not found type unknown

Par Olivier, le 18/03/2004 à 20:04

[img:3ozhbstr]<http://www.macadsl.com/copicon/3/sm81.gif>[/img:3ozhbstr]

[img:3ozhbstr]<http://www.macadsl.com/copicon/3/smile090.gif>[/img:3ozhbstr]

[img:3ozhbstr]http://www.macadsl.com/copicon/5/posts_inutiles.gif[/img:3ozhbstr]

Par **jeeeey**, le **18/03/2004 à 21:16**

[quote="Olivier":30j1r1hg][img:30j1r1hg]<http://www.macadsl.com/copicon/3/sm81.gif>[/img:30j1r1hg]

[img:30j1r1hg]<http://www.macadsl.com/copicon/3/smile090.gif>[/img:30j1r1hg]

[img:30j1r1hg]http://www.macadsl.com/copicon/5/posts_inutiles.gif[/img:30j1r1hg][/quote:30j1r1hg]

et vive surtout mon resto Image not found/dagé/petufokindagé/petufokindagé/petufokindagé type unknown

Par **fioleau**, le **22/02/2014 à 08:51**

Avec 2 listes il y a obligatoirement
une majorité absolue au premier tour
sauf égalité parfaite